

Statistiques genevoises : cent ans d'histoire

Il y a cent ans, en 1896, un Bureau cantonal de la statistique (BCS) était institué à Genève. La loi cantonale précisait que cette nouvelle unité était annexée au Bureau général de recensement, créé, lui, en 1881. Pour marquer ces années de production et de diffusion de l'information statistique, l'Office cantonal de la statistique (OCSTAT) publie un ouvrage de nature historique intitulé *Matériau pour une histoire de la statistique publique genevoise, 1896-1996*¹.

Cet ouvrage comporte trois parties dont les auteurs – trois historiens – ont dû, dans un premier temps, se livrer à un travail de recherche d'informations dans diverses archives ainsi qu'auprès de témoins – anciens ou actuels – de ces cent ans de statistique publique à Genève.

Les titres des trois contributions résument bien l'histoire, somme toute mouvementée, du Bureau (BCS), devenu – règles administratives et croissance oblige – Service (SCS) en 1966, puis Office (OCSTAT) en 1993.

La première partie, intitulée *Les années pionnières*, couvre la période qui va de la création (1896) à la veille de la Première Guerre mondiale (1914); elle a été rédigée par Bouda Etemad. Genève est le cinquième canton à instituer un organe spécialisé de statistique, après Berne (1848), Zurich (1871), Argovie (1886) et Fribourg (1895). Durant ces années, les moyens du BCS genevois resteront modestes et son activité se limitera pour l'essentiel à deux domaines : population et logement.

Selon l'auteur de la deuxième partie, Jean-François Marquis, l'entre-deux-guerres est placé sous les signes de la *transition* et d'une *occasion manquée*. En effet, cette période débute pour le BCS par une occasion manquée de se moderniser : les travaux de la « Commission d'étude d'une statistique économique et sociale », nommée par le Conseil d'Etat en 1916, n'aboutissent pas en raison de résistances diverses. L'activité du BCS se poursuivra dans une certaine routine et, au début de la Seconde Guerre mondiale, « l'activité du Bureau de statistique est réduite à un strict minimum, et même la continuité administrative est des plus ténues ».

¹ *Matériau pour une histoire de la statistique publique genevoise, 1896-1996*, Etudes et documents n° 22, 52 pages, prix : 15 francs, en vente à l'OCSTAT.

Rattrapage et épanouissement, c'est ainsi que Claude Lützel Schwab, auteur de la troisième partie, caractérise la période qui va de 1950 à nos jours. En 1957, le Conseil d'Etat charge Lucien Féraud, professeur de statistique de l'Université de Genève, d'«établir un rapport sur les tâches actuelles et futures du BCS». C'est ce rapport qui permettra de lever les barrières : engagement de personnel qualifié, acquisition des premiers outils de traitement automatique de l'information – de la trieuse à l'ordinateur – mise en oeuvre d'une politique de publications (premier annuaire statistique cantonal en 1963).

Aujourd'hui, l'Office cantonal de la statistique intervient dans une quarantaine de relevés statistiques réguliers et met en valeur près de 80 statistiques distinctes réparties dans 22 domaines. Depuis 1993, il peut s'appuyer sur une loi moderne, la loi sur la statistique publique cantonale, qui a pour but :

- de définir le rôle de la statistique publique,
- de l'organiser de manière cohérente et économique;
- d'assurer une collaboration étroite avec la Confédération, les cantons et les organismes de la région;
- de garantir le secret statistique.

L'OCSTAT est ainsi prêt à remplir sa mission, qui peut se résumer ainsi : répondre aux besoins régionaux d'information, des autorités comme du public (entreprises, associations, écoles, ...) par la production et la diffusion de données statistiques. ■